

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 53 (1924)

**Heft:** 12

**Rubrik:** À propos de calcul

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## X. Géographie

a) Dans chaque district, on étudie d'abord son district respectif, puis ;

b) la région montagneuse, et spécialement les districts de la Gruyère, de la Veveyse et de la Singine.

## XI. Instruction civique

a) La commune et la paroisse (les deux pouvoirs) ;

b) Le district : le château ou préfecture ; les fonctionnaires de l'ordre exécutif.

*La Commission.*

*Approuvé par la Direction de l'Instruction publique.*



## A PROPOS DE CALCUL

« Aborder une seule difficulté à la fois ; ne pas aller plus loin avant que la leçon soit digérée. Allons lentement, mais sûrement. Revenir fréquemment sur ses pas par de fréquentes répétitions. » Tels sont les conseils que nous donne le programme 1924–25 au chapitre VII. Certes, ces conseils sont excellents et j'y souscris pleinement. Mais comment les mettre en pratique avec le vaste programme de calcul que nous devons chaque année parcourir ? Voici, par exemple, les matières que nous trouvons dans le programme officiel, pour le cours supérieur : 1<sup>o</sup> Fractions décimales ; 2<sup>o</sup> Fractions ordinaires ; 3<sup>o</sup> Règles de trois ; 4<sup>o</sup> Règles d'intérêt, de capital, etc. ; 5<sup>o</sup> % et %/oo ; 6<sup>o</sup> Partage proportionnel ; 7<sup>o</sup> Mélanges et alliages ; 8<sup>o</sup> Surfaces ; 9<sup>o</sup> Volumes.

Avouons franchement que, devant une telle avalanche de matières à enseigner et à faire « digérer », les conseils précités ne peuvent guère être mis en pratique. Et cela d'autant moins que, pour beaucoup de classes, ce programme doit être « assimilé » au commencement de mars déjà, date où débutent les examens.

Ne pourrait-on pas prendre, à l'égard du calcul, les mêmes mesures qui ont été prises — et dont on n'aura pas à se repentir — pour d'autres branches déjà (histoire, géographie, etc.), c'est-à-dire répartir ce vaste programme sur deux ou même trois années ?

La 1<sup>re</sup> année, par exemple, on pourrait fort bien se contenter des fractions ordinaires, de la règle de trois, des règles d'intérêt, capital, etc. et de l'escampte.

La 2<sup>me</sup> année : % et %/oo, partage proportionnel et mélanges et alliages.

La 3<sup>me</sup> année : les fractions décimales, les surfaces et les volumes.

Si la répartition avait lieu sur deux années, nous aurions :

1<sup>re</sup> année : fractions ordinaires, règle de trois, règles d'intérêt, de capital, etc. ; escampte et % et %/oo.

2<sup>me</sup> année : fractions décimales, surfaces, volumes, partage proportionnel, mélanges et alliages.

Pour les examens, les cartes V ne contiendraient que des problèmes se rapportant aux matières traitées pendant l'année, tandis que les cartes VI seraient réservées aux élèves à émanciper et renfermeraient des problèmes pris dans tout le programme.

Ce que j'ai suggéré pour le cours supérieur peut, cela va sans dire, s'appliquer également au cours moyen.

De cette manière, nous pourrions approfondir beaucoup mieux chaque matière, nous aurions le temps de faire de nombreux problèmes de chaque genre et je suis persuadé que le résultat final serait bien meilleur qu'il ne l'est souvent.

(*Gruyères*)

L. DESSARZIN.

## En marge de nos cours complémentaires

Pour bien achever ce mardi si laborieusement rempli par le travail de la classe, je me propose d'assister au cours d'adultes du village voisin. Trouver des compagnons de route n'est que l'affaire d'un instant.

Il est sept heures. Nous quittons Ménières pour entrer presque aussitôt dans la forêt. Le sentier est des plus agréables. A travers les sapins chargés de givre, la lune laisse glisser quelques pâles rayons sur le sol durci. Pour attiédir le souffle glacé de la bise, nous allumons tous nos « bouffardes » et nous devisons.

Voici le vieux manoir où se trouvent les classes primaires. Passons sous le vieux portail orné des armoiries seigneuriales de l'endroit.

En habitués des lieux, nous entrons sans frapper. La salle est comble bien avant l'heure, preuve évidente de l'empressement des habitués à assister au cours donné chaque mardi par leur maître aimé. En jetant un coup d'œil furtif sur l'assemblée, je constate que des hommes de tout âge, venus du village ou des environs, sont présents. Un nuage de fumée remplit la salle. Il est permis de fumer, paraît-il, mais du bon tabac broyard. Cette tolérance me ravit, car si je devais lâcher ma pipe à pareille heure, ce ne serait certes pas sans regrets. Epars ça et là, des journaux et des brochures sont à la disposition des participants. Voici quelques titres : *Mon Dimanche*, *Trait d'Union*, *Journal de Lourdes*, *Semaine Catholique*, *Liberté*, etc. Bonne semence mise à la portée de tous.

Huit heures sonnent au clocher blanc de l'église. Voici l'instituteur, châtelain de céans, chargé de cahiers, brochures et vieux manuscrits. Sa sérénité habituelle fait naître sur tous les visages un franc sourire. Le silence se fait comme par enchantement. Journaux et brochures sont recueillis. Plus d'un habitué esquisse un malin sourire en pensant aux boutades imprévues qui ponctueront la séance.

Un coup de sonnette retentit. Les pipes quittent les lèvres ; l'auditoire se lève pour réciter un *Ave Maria*. Une saillie spirituelle sert d'entrée en matière. Comme vous le pensez bien, elle est suivie d'une fusée retentissante. Les sujets sont très variés. Une sommaire revue des faits de la semaine intéresse tout le monde. Puis c'est une facétie racontée en savoureux patois vaudois. Encore sous le charme de ce récit, nous sommes brusquement transportés des coteaux ensoleillés de Lavaux sur les rives du Gave. Le silence est impressionnant. De sa voix devenue très grave, le pèlerin de Lourdes nous raconte les merveilles de Massabielle et fait naître, chez chacun de ses auditeurs, l'ardent désir de visiter un jour la terre des miracles.

*La Baga dè nothè* au sympathique *Tobi di-j-èlyudzo* sert de transition pour nous conduire sur les flancs du Gibloux. Il s'agit de l'histoire touchante des